

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>Concepts, histoire et démarches de l'ergothérapie</b>	<b>2014-2015</b>
	<b>Code</b> S.ER.SO.1110.F.14	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
<b>2</b>	<b>Organisation</b>		
	<b>Crédits ECTS *</b> 8 ECTS	<b>Langue(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français	
<b>3</b>	<b>Prérequis</b>		
	<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre		
	<b>Autres prérequis</b>		
<b>4</b>	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>		
	<b>Compétences visées</b> Ab2 Développer avec l'utilisateur un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'utilisateur et aménager l'environnement. Db2 Documenter les prestations ergothérapeutiques dans une optique d'assurance qualité et s'engager dans le développement de la qualité. Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager-ère-s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.		
	<b>Buts</b> Connaître et comprendre les concepts centraux et les principaux modèles de l'ergothérapie. Saisir les enjeux du développement historique et scientifique de la profession. Distinguer science de l'occupation et ergothérapie. Clarifier les buts de l'ergothérapie et les rôles professionnels. Se forger une représentation élaborée de la profession. Analyser le « faire » sous divers angles. Utiliser diverses formes d'analyses pour adapter les interventions. Connaître et comprendre les étapes de la démarche professionnelle et pouvoir l'utiliser dans des situations simples. Rendre compte de l'intervention.		

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>Concepts, histoire et démarches de l'ergothérapie</b>	<b>2014-2015</b>
<b>5</b>	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>		
	<p><b>Unité 1. Les concepts centraux, 4 ECTS</b> (Sylvie Meyer)  <b>Unité 2. Les analyses du "faire", 2 ECTS</b> (Sylvie Meyer)  <b>Unité 3. Les démarches professionnelles, 2 ECTS</b> (Sylvie Meyer)</p> <p><b>Modalités pédagogiques générales</b> Cours ex cathedra, lecture, exercices</p> <p><b>Unité 1. Titre Les concepts centraux</b> 52 périodes 1. Définitions de l'ergothérapie Les définitions WFOT et nationales. Les rôles des organisations professionnelles. Les buts de l'ergothérapie (la participation par l'engagement dans des occupations). Les clients comme individus, familles et communautés : difficultés occupationnelles associées à la santé, au développement, à des caractéristiques sociales. L'extension des domaines de pratique et les prestations des ergothérapeutes. Les rôles professionnels et les profils de compétence. Centration sur le client. Ethique et déontologie professionnelle. 2. Le développement historique de la profession et de ses paradigmes. Les origines en santé mentale et en réadaptation. Définition du paradigme selon Kielhofner. L'Europe et l'Amérique. La médicalisation et l'approche biomédicale. L'approche occupationnelle contemporaine. 3. Les concepts Occupation, activité et tâche ; performance ; habitude et routines. Les domaines de l'occupation et la participation (équilibre, transition, adaptation, restriction, déprivation, justice occupationnelle). Contexte, environnement, setting. La personne : fonctions, habiletés, volition et motivation. Les relations entre les concepts dans le cadre conceptuel du groupe terminologie de ENOTHE CCTE. 4. Les preuves scientifiques Les preuves scientifiques, définition, origine, intérêts. La pratique fondée sur les preuves (EBP evidence-based practice), procédure, niveaux de preuves. Les divers éléments de la décision clinique et les limites de l'EBP. 5. La science de l'occupation, théorie et modèles La science de l'occupation, ses objets et ses méthodes. La relation entre science de l'occupation et pratique de l'ergothérapie. La théorie, définition et fonction. Les modèles dans la théorie en ergothérapie, le développement des modèles. Des modèles génériques aux modèles de pratique, les contenus et les fonctions des modèles. L'emploi des modèles en pratique. Quelques exemples : occupational therapy practice Framework [OTPF], modèle canadien du rendement occupationnel et de la participation [MCRO-P], et les modèles écologiques [PEO].</p> <p><b>Unité 2. Les analyses du "faire"</b> 32 périodes Définition et fonctions de l'analyse et de la cartographie de l'occupation. Définition et fonctions de l'analyse de la tâche. Définition et fonctions de l'analyse de l'activité.</p> <p><b>Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques</b> Exercices d'analyse d'occupations, de tâches et d'activités. La présence est obligatoire.</p> <p><b>Unité 3. Les démarches professionnelles</b> 32 périodes 1. Le processus de l'ergothérapie Le processus de résolution de problèmes. Le profil occupationnel et l'examen des performances. L'évaluation des problèmes et la position de la problématique. La définition des objectifs. Les moyens d'intervention : choix et programmation. La réalisation de l'intervention, ajustement et mesure des progrès. L'évaluation des résultats. La fin de l'intervention : le suivi et la documentation. 2. Les moyens d'obtention de données Observation, entretiens et instruments de mesure. Les caractéristiques d'une observation en ergothérapie : voir et entendre, les objectifs et le contexte de l'observation, les indicateurs pertinents, la collecte de l'information, l'analyse et l'interprétation de l'information collectée. Les instruments de mesure : source, caractéristiques, population, objectifs, format, norme, sensibilité, validité et fidélité. L'analyse et l'interprétation des résultats obtenus à l'aide d'instruments de mesure.</p>		
<b>6</b>	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>		
	<p><b>Buts de l'évaluation</b> Vérifier l'acquisition des concepts et les savoir-faire méthodologiques enseignés.</p> <p><b>Forme</b> Examen oral individuel pour l'unité 1 et 3 en semaine 7. La note obtenue compte pour 5/8 de la note du module. Evaluation au fil du cours sur la base des exercices rendus pour l'unité 2 (2/8) et 3 (1/8).</p>		

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>Concepts, histoire et démarches de l'ergothérapie</b>	<b>2014-2015</b>
<b>7</b>	<b>Modalités de remédiation *</b>	<b>7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>	
	<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	
	<b>Autres modalités de remédiation</b>		
<b>8</b>	<b>Remarques</b>		
	<p>En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session. L'examen oral est refait en semaine 27. Les exercices sont complétés ou corrigés pour la semaine 7. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.</p>		
<b>9</b>	<b>Bibliographie</b>		
	<p>American Occupational Therapy Association. (2014). Occupational therapy framework : domain and concern (3rd ed.). <i>American Journal of Occupational Therapy</i>, 68(supplement 1), S1-S48.</p> <p>Asher, I. (2007). <i>An annotated index of occupational therapy assessment tools</i>. Bethesda, MD : American Occupational Therapy Association.</p> <p>Association suisse des ergothérapeutes. (mai 2011). Code de déontologie [document électronique]. Récupéré de <a href="http://www.ergotherapie.ch">http://www.ergotherapie.ch</a> le 15 avril 2012.</p> <p>Christiansen, C., Baum, C., &amp; Bass-Haugen, J. (Eds.). (2005). <i>Occupational therapy performance, participation and well-being</i>. Thorofare, NJ : Slack.</p> <p>Duncan, E. (2011). <i>Foundations for Practice in occupational therapy</i> (5th ed.). Edinburgh : Elsevier Churchill Livingstone.</p> <p>Kielhofner, G. (2009). <i>Conceptual foundations of occupational therapy</i> (4th ed.). Philadelphia, PA : F. A. Davis. Chapitre 4</p> <p>Mackenzie, L., &amp; O'Toole, G. (2011). <i>Occupation analysis in practice</i>. Chichester : Wiley-Blackwell.</p> <p>Meyer, S. (2007). <i>Démarches et raisonnements en ergothérapie</i>. Lausanne : Haute école de travail social et de la santé.</p> <p>Meyer, S. (2013). <i>De l'activité à la participation : un cadre conceptuel pour l'ergothérapie</i>. Bruxelles : De boeck</p> <p>Pierce, D (2014). <i>Occupational Science for Occupational Therapy</i>. Thorofare : Slack</p> <p>Schell, B., Gillen, G., Scaffa, M., &amp; Cohn, E. (Eds.), <i>Willard and Spacksman's occupational therapy</i> (12th ed.) Philadelphia, PA : Lippincott, Williams &amp; Wilkins.</p> <p>Taylor, MC. (2007). <i>Evidence-based practice for occupational therapists</i> (2nd ed.). Oxford : Blackwell.</p> <p>Thomas, H. (2012). <i>Occupation-based activity analysis</i>. Thorofare, NJ : Slack.</p> <p>Townsend, E., &amp; Polatajko, H. (2013). <i>Habileté à l'occupation : faire avancer la perspective ergothérapeutique de la santé, du bien-être et de la justice par l'occupation</i>. Ottawa : Association canadienne des ergothérapeutes.</p> <p>World federation of occupational therapists. (up-dated 2011.08.30). Definitions of Occupational Therapy from Member Countries. Draft 8 [document électronique]. Récupéré de <a href="http://www.wfot">http://www.wfot</a> le 20.09.2011.</p>		
<b>10</b>	<b>Enseignants</b>		
	Meyer Sylvie		
	<b>Nom du responsable de module *</b>		
	Sylvie MEYER		
	<b>Descriptif validé le *</b>	<b>Descriptif validé par *</b>	
	14.08.2014	Sylvie MEYER	

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

### 1 Intitulé du module 2014-2015 **Anatomie, physiologie, neuropsychologie**

<b>Code</b> S.ER.SO.1111.F.14	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	<b>Type de module</b> <input type="checkbox"/> module principal <input checked="" type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

<b>Crédits ECTS *</b> 7 ECTS	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français
---------------------------------	---

### 3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

**Compétences visées**

Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé dont l'activité est centrée sur le client et en tant que spécialiste de l'occupation et de la participation sociale.  
Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.  
Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement. Fb1 Développer régulièrement ses savoirs et ses connaissances professionnelles et les intégrer dans sa pratique.

**Buts**

Connaître les principales structures des systèmes nerveux, sensoriel et locomoteur en terme de composition et de localisation. Comprendre l'organisation et le fonctionnement de chacun de ces systèmes, ainsi que leurs relations.  
Comprendre le principe de relation entre la structure et la fonction.  
Connaître l'organisation, le fonctionnement et le développement des principales fonctions cognitives. Comprendre les principaux dysfonctionnements des fonctions cognitives.

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Anatomie, physiologie, neuropsychologie</b>
---	---------------------------	--

**2014-2015**

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**Unité 1. Les systèmes nerveux et sensoriels, 3 ECTS** (J.-P. Hornung, E. Welker)

**Unité 2. Le système locomoteur, 2 ECTS** (M. Jaques)

**Unité 3. Neuropsychologie, 2 ECTS** (V. Beaud, C. Charpie Gambazza, C. Mayor Dubois, J. Weber)

**Unité 1. Les systèmes nerveux et sensoriels**

36 périodes

Les systèmes nerveux et sensoriels, en tant que systèmes de régulation et de communication de l'organisme, permettent d'appréhender le monde extérieur et intérieur, de l'analyser, de réagir et d'agir sur et au sein de celui-ci. Nos pensées, nos émotions et nos actions attestent son activité (Marieb, 2010). Cette unité d'enseignement aborde la composition, l'organisation et le fonctionnement de ces systèmes.

1. Fonction et organisation du système nerveux
2. Base cellulaire de la fonction nerveuse
  - 2.1 Potentiel membranaire, potentiel d'action
  - 2.2 Conduction et transmission nerveuse
  - 2.3 Intégration neuronale
  - 2.4 Régénérescence neuronale
3. Morphologie du système nerveux périphérique et central
  - 3.1 Nerfs rachidiens, plexus nerveux
  - 3.2 Moelle épinière et ses enveloppes
  - 3.3 Embryologie de l'encéphale
  - 3.4 Sous-divisions : tronc cérébral, diencephale, télencéphale
  - 3.5 Système ventriculaire et circulation du liquide céphalo-rachidien
  - 3.6 Nerfs crâniens
4. Système somatosensoriel
  - 4.1 Récepteurs sensoriels
  - 4.2 Dermatomes
  - 4.3 Voies ascendantes
  - 4.4 Aires corticales, somatotopie, intégration spatio-temporelle
5. Système moteur
  - 5.1 Motoneurones
  - 5.2 Arc réflexe
  - 5.3 Voie cortico-spinale
  - 5.4 Circuits extra-pyramidaux
6. Le système visuel, la vision. L'oeil et la rétine
7. Le système auditif, l'audition. L'oreille interne et l'équilibre
8. Organisation générale du système nerveux autonome
9. Le système tégumentaire. La peau et ses annexes, structures et fonctions

**Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques**

Cours ex cathedra

Lectures

Démonstration en salle de dissection

Les contenus de ce module s'appuient explicitement sur les connaissances de base acquise dans les cursus scolaires et académiques préalables.

**Unité 2. Le système locomoteur**

30 périodes

Dans cette unité seront abordés le membre supérieur, le membre inférieur, le tronc. Après un rappel des concepts facilitant la compréhension des structures locomotrices, chaque région sera analysée dans une approche essentiellement fonctionnelle et illustrée par des situations concrètes. Une telle approche nécessite la connaissance et la compréhension préalables des structures composant le système locomoteur.

1. Introduction
  - 1.1 L'orientation
  - 1.2 La terminologie locomotrice
  - 1.3 Les catégories de tissus du système locomoteur
  - 1.4 La typologie osseuse, articulaire et musculaire
2. Le membre supérieur
  - 2.1 Les rôles et fonctions
  - 2.2 L'épaule : les fonctions, l'organisation, les structures
  - 2.3 Le coude et l'avant-bras : les fonctions, l'organisation, les structures
  - 2.4 Le poignet : les fonctions, l'organisation, les structures
  - 2.5 La main et le pouce: les fonctions, l'organisation, les structures
3. Le membre inférieur
  - 3.1 Les rôles et fonctions
  - 3.2 Le bassin, la hanche : les fonctions, l'organisation, les structures
  - 3.3 Le genou : les fonctions, l'organisation, les structures
4. Le tronc et le rachis
  - 4.1 Les rôles et fonctions
  - 4.2 L'organisation, les structures
  - 4.3 L'unité disco-vertébrale

**Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques**

Cours ex cathedra Expérimentations Lectures

Démonstration sur pièce et en salle de dissection

Les contenus de ce module s'appuient explicitement sur les connaissances de base acquises dans les cursus scolaires et académiques préalables.

**Unité 3. Neuropsychologie**

24 périodes

Cette unité d'enseignement vise la compréhension de l'organisation, du développement et du fonctionnement des différentes dimensions cognitives de l'individu. Elle présente également quelques dysfonctionnements.

1. Définition et périmètre de la neuropsychologie
2. Les bases de l'examen neuropsychologique

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>Anatomie, physiologie, neuropsychologie</b>	<b>2014-2015</b>
	<p>3. La plasticité et la vulnérabilité cérébrale chez l'enfant            4. La parole et le langage            5. La mémoire : différents systèmes, substrat anatomique, perturbations et prise en charge            6. La mémoire chez l'enfant: développement normal, impact des déficits sur le développement intellectuel, langagier et des apprentissages            7. Les dysfonctionnements préfrontaux : fonctions exécutives et cognition sociale            8. Les fonctions exécutives et l'attention chez l'enfant: développement normal et pathologique            9. L'héminégligence et les troubles attentionnels non latéralisés            10. Les troubles du développement : dysphasie, dyslexie, dyspraxie            11. Les agnosies            12. Les apraxies chez l'adulte</p> <p><b>Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques</b>            Cours ex cathedra            Lectures</p>		
<b>6</b>	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>		
	<p><b>Buts de l'évaluation</b>            Vérifier la connaissance des structures et la compréhension du fonctionnement des systèmes locomoteur et nerveux ainsi que des fonctions cognitives.</p> <p><b>Forme</b>            Examen écrit d'une durée de 3 heures 30 sous forme de questions à choix multiple et questions à réponse courte, en semaine 7.</p>		
<b>7</b>	<b>Modalités de remédiation *</b>	<b>7a</b>	<b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
	<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)
	<p><b>Autres modalités de remédiation</b>            En première session, toute note inférieure à E (4) au module entraîne un Fx et une remédiation en semaine 27. La remédiation est un examen écrit portant sur la ou les partie-s échouée-s en première session. La note en remédiation est la combinaison de la note réussie de la première évaluation et de la note des parties remédiées. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.</p>		
<b>8</b>	<b>Remarques</b>		
<b>9</b>	<b>Bibliographie</b>		
	<p>Marié, E. L. (2010). Anatomie et physiologie humaine. Paris : Pearson.            Schunke, M., Schulte, E., Schumacher, U., Voll, M. &amp; Wuesker, K. (2006). Atlas d'anatomie Prométhée, Anatomie générale et système locomoteur. Paris: Maloine.            Dufour, M. &amp; Pillu, M. (2005). Biomécanique fonctionnelle, Membres-Tête-Tronc. Paris : Masson.            Azouvi, P., Samuel, C. &amp; Louis-Dreyfus, A. (2000). La revalidation de la négligence unilatérale. In X. Seron &amp; M. Van der Linden (Eds.), Traité de Neuropsychologie clinique : Tome 2 (pp. 227-243). Marseille : Solal.            Van der Linden, M., Seron, X. &amp; Coyette, F. (2000). La prise en charge des troubles exécutifs. In X. Seron &amp; M. Van der Linden (Eds.), Traité de Neuropsychologie clinique : Tome 2 (pp. 253-268). Marseille : Solal.            Van der Linden, M., Coyette, F. &amp; Seron, X. (2000). La rééducation des troubles de la mémoire. In X. Seron &amp; M. Van der Linden (Eds.), Traité de Neuropsychologie clinique, Tome 2 (pp. 81-103). Marseille : Solal.            Smania, N., Girardi, F., Domenicali, C., Lora, E. &amp; Aglioti, S. (2000). The rehabilitation of limb apraxia study in left-brain-damage patients. Archive of Physical Medicine and Rehabilitation, 81(4), 379-388.</p>		
<b>10</b>	<b>Enseignants</b>		
	<p>Beaud Valérie            Charpié Gambazza Christelle            Hornung Jean-Pierre            Jaques Michel            Mayor Dubois Claire            Weber Juliette            Welker Egbert</p> <p><b>Nom du responsable de module *</b>            JAQUES Michel</p>		
	<p><b>Descriptif validé le *</b>            15.08.2014</p>		<p><b>Descriptif validé par *</b>            JAQUES Michel</p>

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

### 1 **Intitulé du module** **2014-2015**

**Développement de la personne :  
perspectives biopsychosociale et  
occupationnelle**

**Code**  
S.ER.SO.1112.F.14

**Type de formation \***

Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

**Niveau**

- module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent

**Type de module**

- module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

- module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

### 2 **Organisation**

**Crédits ECTS \***  
5 ECTS

**Langues(s)**

français

### 3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**

### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

**Compétences visées**

Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé dont l'activité est centrée sur le client et en tant que spécialiste de l'occupation et de la participation sociale.  
Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.

**Buts**

Développer des connaissances relatives au développement de la personne.  
Connaître les grandes étapes du développement biopsychosocial dans une perspective vie entière  
Etre capable d'analyser les transitions occupationnelles aux divers âges de la vie

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>2014-2015</b>
	<b>Développement de la personne : perspectives biopsychosociale et occupationnelle</b>	

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**Unité 1. Le développement sensori-moteur chez l'enfant. 1 ECTS** (E. Thommen Coletti, S. Ray-Kaeser)

**Unité 2. Développement émotionnel, cognitif et social dans une perspective vie entière, 3 ECTS** (S. Guerry, N. Kühne, E. Thommen Coletti)

**Unité 3. Intégration des contenus dans l'analyse des transitions occupationnelles. Les tâches développementales aux différents âges de la vie. 1 ECTS** (N. Kühne, S. Tétreault, E. Thommen Coletti)

**Modalités pédagogiques générales**

Les unités 1 et 2 sont abordées par des cours ex cathedra, l'unité 3 est un séminaire avec travail encadré.

**Unité 1. Le développement sensori-moteur chez l'enfant.**

12 périodes

Le cours présente les grandes étapes et mécanismes du développement sensori-moteur. Le développement de l'enfant présente une continuité avant et après la naissance. Le développement du système nerveux et des organes sensoriels et moteurs est analysé dans cette continuité avec les premières manifestations fonctionnelles jusqu'à leur maturité.

Le développement de la motricité est présenté de manière détaillée pour les aspects de la préhension, de la coordination bimanuelle et de la marche. Le développement sensori-moteur selon Jean Piaget. Le développement de la conscience de soi complète cette partie.

**Unité 2. Développement émotionnel, cognitif et social dans une perspective vie entière**

36 périodes

L'approche biopsychosociale concernant la compréhension de l'être humain est centrale aujourd'hui. Le développement de la personne est ainsi considéré dans ces différentes facettes et dans l'interaction de l'homme avec son environnement. Les données sur le développement sont présentées de manière descriptive afin de fournir aux étudiants les éléments à observer pour comprendre une personne. L'articulation entre les domaines de fonctionnements est mise en oeuvre dans la troisième unité du module qui concerne l'intégration des contenus.

Les chapitres du cours portent sur le développement sociocognitif et sur le développement des régulations émotionnelles. La perspective vie entière permet d'articuler les contenus.

Les chapitres sont présentés ci-dessous.

Le développement socio-cognitif

Le début de langage (0 à 3 ans)

Le dessin

Les théories de l'esprit : penser la pensée d'autrui

Le développement cognitif (dès 6-7 ans)

La construction de l'espace

Le développement des relations sociales : les pairs, l'amitié

Le développement social et cognitif (dès 11-12 ans)

Les fonctions cognitives et le vieillissement

La régulation émotionnelle

Qu'est-ce qu'une émotion : aspect psychologique et physiologique

Les émotions chez l'enfant et les régulations

La régulation des émotions pendant l'enfance

L'adolescence, aspects biopsychosociaux

Les tâches développementales à l'adolescence

L'âge adulte point de vue vie entière

Les transitions

**Unité 3. Intégration des contenus dans l'analyse des transitions occupationnelles : les tâches développementales aux différents âges de la vie**

16 périodes

6 thèmes de discussions et d'intégration

3.1 L'entrée dans la vie sociale vers 3 ans (intégrer motricité, cognitif social et émotionnel dans les occupations ludiques et sportives)

3.2 La transition vers l'école (intégrer social, émotionnel et cognitif dans les occupations scolaires et sociales)

3.3 L'adolescence et le passage à l'âge adulte (intégrer social émotionnel et cognitif dans les occupations socio-relacionnelles, scolaires et professionnelles)

3.4 Les transitions liées aux événements intercurrents : maladie, migration, accident, travail (intégrer social, émotionnel dans les occupations professionnelles et familiales)

3.5 La transition vers la retraite et les changements des habitudes de vie (intégrer social, émotionnel et cognitif dans les occupations de loisirs et familiales)

3.6. La transition vers l'âge avancé et la dépendance (intégrer social, cognitif, émotionnel et moteur dans les occupations liées aux soins personnels, les occupations socio relacionnelles et familiales)

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Buts de l'évaluation**

L'étudiant-e a acquis les connaissances relatives au développement sensori-moteur, cognitif, affectif et social de l'enfant. Il, elle connaît les différentes étapes de la vie et leurs caractéristiques, ainsi que le vieillissement normal des fonctions mentales et affectives.

Forme

Les 4 crédits des unités 1 et 2 sont évalués par un examen de 4 heures portant sur le contenu des enseignements.

Les critères d'évaluations portent sur l'articulation des éléments théorique et l'exactitude des réponses.

Le crédit de la partie intégrative est obtenu par la participation aux ateliers et le rendu des travaux.

**7 Modalités de remédiation \***

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Développement de la personne : perspectives biopsychosociale et occupationnelle</b>	<b>2014-2015</b>
---	---------------------------	--	------------------

**8 Remarques**  
En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session. L'examen écrit est refait en semaine 27. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

**9 Bibliographie**  
Bee, H., & Boyd, D (2003). *Psychologie du développement. Les âges de la vie*. Bruxelles : de Boeck  
Claes, M. (2003). *L'univers social des adolescents*. Montréal, Canada: Les Presses Universitaires de Montréal.  
Cloutier, R., & Drapeau, S. (2008). *Psychologie de l'adolescence* (3ème éd.). Montréal, Canada : Gaëtan Morin Editeur.  
Katz, N. (2004). *Cognition and Occupation Across the Life Span* (2nd ed.). Bethesda : American Occupational Therapy Association.  
Lemaire, P., & Bherer, L. (2005). *Psychologie du vieillissement: Une perspective cognitive*. Bruxelles: De Boeck Supérieur.  
Thommen E. (2001). *L'enfant face à autrui*. Paris : Armand Colin.  
Thommen, E. (2007). Le développement des théories de l'esprit. In A. Blaye & P. Lemaire (Eds.) *Le développement cognitif de l'enfant* (pp. 65-94). Bruxelles : De Boeck  
Thommen, E. (2010). *Les émotions chez l'enfant*. Paris :Belin.  
Thommen, E., & Rimbert, G. (2005). *L'enfant et les connaissances sur autrui*. Paris: Belin.  
Tourrette, C., & Guidetti, M. (1998). *Introduction à la psychologie du développement*. Paris : Armand Colin.

**10 Enseignants**  
Guerry Sophie  
Kühne Nicolas  
Ray-Kaeser Sylvie  
Tetreault Sylvie  
Thommen Coletti Evelyne

**Nom du responsable de module \***  
Evelyne THOMMEN COLETTI

**Descriptif validé le \***  
21.08.2014

**Descriptif validé par \***  
Sylvie MEYER

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1 <b>Intitulé du module</b>		<b>Système de santé et droit</b>		<b>2014-2015</b>
<b>Code</b> S.ER.SO.1113.F.14	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	<b>Type de module</b> <input type="checkbox"/> module principal <input checked="" type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> 5 ECTS	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français			
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>Compétences visées</b>				
Générique				
Gén1 Connaître les bases légales et les priorités de la politique de la santé régissant le système Suisse de soins et de protection sociale ainsi que les principes de son pilotage et ses limites				
Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.				
Eb4 Prendre de manière appropriée la défense des usager-ère-s vulnérables et marginalisé-e-s pour leur permettre de participer socialement par divers engagements occupationnels.				
<b>Buts</b>				
Connaître l'environnement social et institutionnel dans lequel vit la population susceptible de recevoir des prestations d'ergothérapie				
Connaître la structure du système de santé suisse, ses acteurs, ses bases légales et ses principales prestations.				
Connaître les notions de base des droits humains, du droit des personnes et des patients et de la protection de l'enfant et pouvoir appliquer ces notions à des situations simples.				
Connaître les concepts clefs de l'économie sanitaire et managed care.				
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>				
<b>Unité 1. Système de santé, 2 ECTS</b> (P. Gobet, J-M. Bonvin)				
<b>Unité 2. Droit et assurances sociales, 3 ECTS</b> (C. Pauchard, K. Marin, E. Henny)				
<b>Modalités pédagogiques générales</b>				
Cours ex-cathedra, exercices.				
<b>Unité 1. Système de santé</b>				
1. L'organisation du système de santé: principes problèmes, bases légales, acteurs, partage des tâches, système sanitaire suisse en comparaison internationale.				
2. L'organisation du système de santé : repères statistiques, financement et flux financiers, la structure tarifaire. Les grandes orientations de la politique sanitaire de la Confédération.				
3. Les besoins en santé de la population. Intervention primaire, secondaire et tertiaire. Les soins hospitaliers et ambulatoires. Les soins aigus et chroniques. Les soins somatique et psychiques. Les soins réparatifs et préventifs. Les modèles de prise en charge : le modèle biomédical, l'approche salutogénétique.				
4. La LAMal : les critères de remboursement, la notion de qualité, les réformes et leur sens, le managed care.				
5. le regard économique sur la santé : économies orthodoxes et hétérodoxes, les principes de la concurrence parfaite, les particularités du marché de la santé, l'économie du care.				
<b>Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques</b>				
Cours ex-cathedra				
<b>Unité 2. Droit et assurances sociales</b>				
1. Droits humains : Les sources des droits humains et leurs liens avec le droit positif suisse. Sens et usages des droits fondamentaux dans le domaine de la santé.				
2. Droit des personnes et des patients : Capacité de discernement et exercice des droits civils. Protection de l'adulte (représentation dans le domaine médical, curatelles, placement à des fins d'assistance) et protection de la vie privée (secret professionnel, accès au dossier, travail de réseau).				
3. Droit de la famille : l'autorité parentale (détenteurs, liens de filiation, droits et obligations qui en découlent). Les mesures de protection de l'enfant (lesquelles, autorités compétentes, conséquences sur les rapports entre les parents et les enfants, conséquences dans les rapports avec des tiers amenés à s'occuper de ces enfants).				
4. Droit des assurances sociales : le système suisse des trois piliers (rappel), les assurances sociales sous l'angle du risque (accident, maladie, invalidité) - quelle couverture, pour qui et à quelles conditions. Les assurances sociales sous l'angle de l'assuré : enfant, indépendant, salarié, sans activité.				
<b>Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques</b>				
Cours ex-cathedra, exercices				

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1 **Intitulé du module** **Système de santé et droit** **2014-2015**

6 **Modalités d'évaluation et de validation \***

**Buts de l'évaluation**

Vérifier que l'étudiant-e comprenne les mécanismes économiques et juridiques du système sanitaire,

**Forme**

1. Un examen oral sur le système de santé d'une durée de 15 min en semaine 7. Les questions sont remises aux étudiant-e-s à la fin du module. Modalité de passage: par groupes de 3 étudiants répondant à deux questions tirées au sort parmi celles qui leur ont été remises.
2. Un examen écrit de droit de deux heures. Les questions sont remises aux étudiant-e-s à la fin du module

L'examen oral contribue pour 2/5 à la note du module, l'examen écrit contribue pour 3/5 à la note du module

7 **Modalités de remédiation \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session. L'examen écrit de droit et l'examen oral sur le système de santé sont refaits en semaine 27. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

8 **Remarques**

9 **Bibliographie**

10 **Enseignants**

Bonvin Jean-Michel  
Gobet Pierre  
Henny Elisabeth  
Marin Katja  
Pauchard Colette

**Nom du responsable de module \***

MEYER Sylvie

**Descriptif validé le \***  
19.08.2014

**Descriptif validé par \***  
MEYER Sylvie

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

### 1 Intitulé du module Handicap 2014-2015

<p><b>Code</b> S.ER.SO.1114.F.14</p> <p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input type="checkbox"/> semestre de printemps  <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	--	---	---

### 2 Organisation

<p><b>Crédits ECTS *</b> 5 ECTS</p>	<p><b>Langues(s)</b>  <input checked="" type="checkbox"/> français</p>
---	--

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

#### Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

#### Compétences visées

Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé dont l'activité est centrée sur le client et en tant que spécialiste de l'occupation et de la participation sociale.

Ab2 Développer avec l'usager un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités.

Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société

Bb1 Etablir une relation thérapeutique centrée sur le client et s'engager avec respect dans des échanges productifs.

Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.

Eb4 Prendre de manière appropriée la défense des usager-ère-s vulnérables et marginalisé-e-s pour leur permettre de participer socialement par divers engagements occupationnels.

#### Buts

Comprendre la notion de handicap, ses représentations sociales et son évolution historique.

Comprendre la participation sociale des personnes handicapées.

Connaître la CIF et le PPH, leur origine théorique, les outils qui en découlent, et leur utilisation.

Appréhender l'accessibilité de l'environnement et la représentation mentale de l'espace (intérieur ou extérieur).

Connaître la législation en lien avec la non-discrimination des personnes handicapées et la construction adaptée.

Comprendre l'approche centrée sur le client avec les personnes handicapées et connaître les concepts d'auto-détermination, d'empowerment et d'advocacy.

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1 <b>Intitulé du module</b>	<b>Handicap</b>	<b>2014-2015</b>
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>		
<b>Unité 1. Sensibilisation à la notion de handicap (1 ECTS)</b> (I. Margot-Cattin, S. Kessler)		
<b>Unité 2. Conceptualisation du handicap (3 ECTS)</b> (J. Corpataux, I. Margot-Cattin, P. Margot-Cattin, S. Mukoyi, C. Reverdin) (V. Gaspoz, A.-C. Reymond)		
<b>Unité 3. Accessibilité (1 ECTS)</b> (V. Gaspoz, I. Margot-Cattin, M. Steffen)		
<b>Modalités pédagogiques générales</b>		
Cours ex-cathedra		
Atelier de simulation		
Exercices		
Vidéos		
Lectures - Journal des lectures, cours et apprentissages		
Le module est piloté depuis cyberlearn.		
<b>Unité 1. Sensibilisation à la notion de handicap (1 ECTS)</b>		
16 périodes		
Journée en fauteuil roulant et débriefing (2 périodes).		
Atelier Simulations 1, 2 et 3, travail sur les représentations sociales (6 périodes).		
La sexualité des personnes handicapées (8 périodes).		
<b>Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques</b>		
Atelier de simulation		
Debriefing		
Carte mentale		
Cours ex-cathedra		
Video		
Présence obligatoire		
<b>Unité 2. Conceptualisation du handicap (3 ECTS)</b>		
48 périodes		
Historique des représentations sociales du handicap (4 périodes).		
Les théories de base du handicap qui expliquent les représentations sociales, issues des disability studies (Murphy, Sticker, Gardou, l'école de Leeds, Shakespeare, OMS, etc.) (8 périodes).		
Situation de handicap expliquée par le PPH ou la CIF, avec la participation sociale et l'influence de l'environnement. Présentation du PPH et de la CIF, les outils MAHVIE et MQE, la check-list de la CIF. Participation sociale sous l'angle de personnes handicapées (10 périodes).		
Auto-détermination construite à travers le droit et repris sous l'angle de la compréhension du handicap. Empowerment et pratique centrée sur le client et MCRO (8 périodes).		
Construction légale de l'auto-détermination (entrée par le droit des patients), Convention des Nations Unies. Positions OMS et WFOT. Situation en Suisse et conséquences pour les personnes handicapées. Statistiques (4 périodes).		
Constitution suisse et handicap. Une introduction à la LHand et ses conséquences sur la société, la discrimination et les représentations sociales (4 périodes).		
Contribution d'assistance, conséquences et impacts sur la participation sociale des personnes handicapées en Suisse (4 périodes).		
Synthèse et organisation du droit de l'égalité (4 périodes).		
<b>Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques</b>		
Cours ex-cathedra		
Lectures		
Exercices		
Ateliers et mise en pratique		
Témoignages		
<b>Unité 3. Accessibilité (1 ECTS)</b>		
16 périodes		
Construction adaptée, notion de proportionnalité d'un point de vue légal, les différentes lois cantonales régissant la construction adaptée (4 périodes).		
Impact de la notion de proportionnalité sur l'accessibilité actuelle de notre environnement, normes SIA 500, notion de coût-bénéfice dans la construction adaptée (4 périodes).		
Accessibilité et usability, design universel, espace cognitif, psychologie de l'espace (8 périodes).		
<b>Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques</b>		
Cours ex-cathedra		
Exercices		
<b>6 Modalités d'évaluation et de validation *</b>		
<b>Buts de l'évaluation</b>		
Vérifier la compréhension des thématiques abordées dans le module.		
<b>Forme</b>		
L'unité 1 Sensibilisation à la notion de handicap est évaluée au fil du module par différentes activités à réaliser sur cyberlearn, la note de l'UE compte pour 1/5 de la note du module.		
La présence est obligatoire. Toute absence quelle qu'en soit la raison, est pénalisée par 2 points en moins si le travail d'évaluation peut être réalisé ou un zéro si l'évaluation n'est pas réalisée. Des précisions sur les formes d'évaluation sont disponibles sur cyberlearn.		
Les autres UE sont évaluées en semaine 7 par un examen écrit de 2 heures. La tenue d'un journal de lectures permet d'obtenir jusqu'à 10 points qui s'additionnent aux points de l'examen écrit. La note de l'examen écrit compte pour 4/5 de la note du module.		
<b>7 Modalités de remédiation *</b>		
<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	<b>7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>	<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>Handicap</b>	<b>2014-2015</b>
----------	---------------------------	-----------------	------------------

**Autres modalités de remédiation**

En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. La remédiation est un examen écrit en semaine 27 portant sur la partie échouée en première session. Le journal des lectures peut être actualisé. La note en remédiation est la combinaison de la note réussie de la première évaluation et de la seconde. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

<b>8</b>	<b>Remarques</b>		
----------	------------------	--	--

<b>9</b>	<b>Bibliographie</b>		
----------	----------------------	--	--

Hammell, Whalley (2006). Perspectives on Disability and rehabilitation : contesting assumptions; challenging practice. London : Elsevier, Churchill Livingstone.  
Borioli, J., & Laub, R. (2007). Handicap : de la différence à la singularité. Enjeux au quotidien. Médecine & Hygiène.  
Jollien, A. (2002). Le métier d'homme. Paris : Seuil.

<b>10</b>	<b>Enseignants</b>		
-----------	--------------------	--	--

Gaspoz Véronique  
Kessler Sébastien  
Margot Cattin Isabel  
Margot-Cattin Pierre  
Mukoyi Stéphanie  
Reverdin Catherine  
Reymond Anne-Catherine

**Nom du responsable de module \***

Isabel Margot-Cattin

**Descriptif validé le \***  
20.08.2014

**Descriptif validé par \***  
Sylvie Meyer

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé  
Filière : Ergothérapie

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>Pathologies physiques et psychiques</b>	<b>2014-2015</b>
	<b>Code</b> S.ER.SO.1215.F.14	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	
	<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
<b>2</b>	<b>Organisation</b>		
	<b>Crédits ECTS *</b> 10 ECTS	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français	
<b>3</b>	<b>Prérequis</b>		
	<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre		
	<b>Autres prérequis</b>		
<b>4</b>	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>		
	<b>Compétences visées</b> Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé. Ab3 Evaluer les performances à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus des sciences de référence. Eb1 Identifier les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie.		
	<b>Buts</b> Connaître et comprendre les principales atteintes (maladies, troubles du développement, dysfonctionnements, traumatismes) qui affectent le corps et le psychisme et qui peuvent avoir un effet sur les habiletés, les performances occupationnelles et la participation sociale. Connaître et comprendre, dans leurs aspects essentiels, la définition (CIM-DSM), l'étiologie, la prévalence, la symptomatologie, le pronostic et les principes d'évaluation des principales atteintes physiques et psychiques rencontrées dans la pratique de l'ergothérapie.		

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé

Filière : Ergothérapie

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Pathologies physiques et psychiques</b>	<b>2014-2015</b>
---	---------------------------	--	------------------

5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>
---	---

**Pathologies physiques (5 ECTS):**

**Unité 1. Pathologies du système nerveux et malformations congénitales, 3 ECTS** (K. Diserens, C. Newman, M. Cevey Macherel).

**Unité 2. Pathologies du système locomoteur, 2 ECTS** (S. Revaz, C. Genet et S. Ray-Kaesler).

**Unité 3. Pathologies psychiatriques et démentielles, 3 ECTS** (J. Thonney et coll., N. Kühne).

**Unité 4. Pathologies neurodéveloppementales, 2 ECTS** (E. Thommen, C. Mayor-Dubois, M-L. Kaiser, S. Ray-Kaesler).

**Modalités pédagogiques générales** - 128 périodes

Cours ex-cathedra, exercices, lectures, tutorat et classe inversée.

**Unité 1. Pathologies du système nerveux et malformations congénitales (CIM-10)**

Atteintes de la motricité et de la sensibilité

Maladies de l'appareil circulatoire

Maladies démyélinisantes

Syndromes extra-pyramidaux et troubles de la motricité

Epilepsie; Pathologies vertébro-médullaires

Affections dégénératives

Affections des nerfs.

Paralysies cérébrales infantiles et troubles associés

Lésions traumatiques du SNC

Autre affection du SNC

Affections musculaires et neuromusculaires

Malformations congénitales et chromosomiques

Malformations congénitales de l'oeil.

**Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques**

36 périodes

Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées.

**Unité 2. Pathologies du système locomoteur (CIM-10)**

Lésions traumatiques

Malformations congénitales du système ostéo-articulaire

Arthropathies

Rhumatismes

Atteintes dégénératives (arthrose)

Atteintes inflammatoire (arthrite)

Pathologies abarticulaires

Pathologies osseuses

La douleur en rhumatologie.

**Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques**

24 périodes

Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées.

Traumatismes et malformations du système ostéo-articulaire : tutorat et classe inversée. Présence obligatoire.

**Unité 3. Pathologies psychiatriques et démentielles (DSM-5)**

Troubles du spectre de la schizophrénie et autres troubles psychotiques

Troubles bipolaires et troubles dépressifs

Troubles anxieux et troubles obsessionnels-compulsifs et associés

Troubles relatifs au trauma et stress et conduites suicidaires

Troubles de la personnalité

Troubles liés à des substances et addictifs

Troubles alimentaires

Troubles des conduites

Troubles neurocognitifs légers et majeurs de la personne âgée, troubles démentiels.

**Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques**

36 périodes

Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées.

**Unité 4. Pathologies neurodéveloppementales (DSM-5)**

Déficience intellectuelle

Trouble du spectre de l'autisme

Trouble du déficit de l'attention/hyperactivité

Trouble spécifique d'apprentissage : avec déficit en mathématiques

Troubles moteurs : Troubles de l'acquisition de la coordination

Autres troubles neurodéveloppementaux spécifiques ou non.

**Unité 4. Modalités pédagogiques spécifiques**

32 périodes

Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées.

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé

Filière : Ergothérapie

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Pathologies physiques et psychiques</b>	<b>2014-2015</b>
6	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>		
	<b>But de l'évaluation</b>		
	Vérifier l'acquisition des connaissances sur les pathologies physiques et psychiques.		
	<b>Forme générale</b>		
	Deux examens écrits de 3 heures, de type questions à choix multiples ou questions à développement. La note finale du module est calculée proportionnellement à la durée des différentes unités d'enseignement faisant l'objet d'une évaluation: Unité 1. Pathologies du système nerveux et malformations congénitales : 3/10. Unité 2. Pathologies du système locomoteur: 2/10. Unité 3. Pathologies psychiatriques et démentielles : 3/10. Unité 4. Pathologies neurodéveloppementales: 2/10. Toutes les unités sont évaluées au 1/4 de point et le module au 1/2 point.		
	<b>Unités 1 et 2</b>		
	Buts et critères: Vérifier l'acquisition des connaissances. Exactitude et précision des réponses.		
	<b>Unités 1 et 2 - Modalités spécifiques d'évaluation</b>		
	Examen écrit de 3h00 (QCM : unité 1 et unité 2, cours Dresse Revaz). Semaine 27 Examen oral en groupe et fiche technique : cours traumatismes et malformations ostéo-articulaires, C. Genet et S. Ray-Kaeser. Semaine 22.		
	<b>Unités 3 et 4</b>		
	Buts et critères: Vérifier l'acquisition des connaissances. Exactitude et précision des réponses.		
	<b>Unités 3 et 4 - Modalités spécifiques d'évaluation</b>		
	Examen écrit de 3h00 (QCM et questions à développement). Semaine 27.		
7	<b>Modalités de remédiation *</b>		7a <b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
	<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)
	<b>Autres modalités de remédiation</b>		
	En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1ère session. L'examen écrit est refait en semaine 37. En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.		
8	<b>Remarques</b>		
	Présence obligatoire aux cours "traumatismes et malformations ostéo-articulaires"; dès 4 heures d'absence, 2 points seront enlevés à la note de l'étudiant-e absent-e, quel que soit le motif.		
9	<b>Bibliographie</b>		
	CIM-10 : <a href="http://taurus.unine.ch/icd10?term">http://taurus.unine.ch/icd10?term</a> DSM-5: <i>Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders 5th Ed.</i> (2013). Arlington VA: American Psychiatric Pub. Neurologie : Perkin, D., G. (2002). <i>Neurologie: manuel et atlas</i> . Bruxelles: De Boeck Orthopédie/traumatologie : Rüfenacht, M. (Ed.). (2004). <i>Chirurgie orthopédique et traumatologie ostéo-articulaire: de l'adulte à l'enfant</i> . Genève: Médecine & Hygiène Rhumatologie : <a href="http://www.lecofer.org/index.php?rub=2cycle&amp;ssrub=semiologie">www.lecofer.org/index.php?rub=2cycle&amp;ssrub=semiologie</a> Psychiatrie : Lalonde, P., Aubut, J. & Grunberg, F. (1999). <i>Psychiatrie clinique: une approche Bio-psycho-sociale: Tome I: Introduction et syndromes cliniques</i> . Montréal : Gaetan Morin Editeur Lalonde, P., Aubut, J. & Grunberg, F. (2001). <i>Psychiatrie clinique: une approche Bio-psycho-sociale: Tome II: Spécialités, traitements, sciences fondamentales et sujets d'intérêt</i> . Montréal : Gaetan Morin Editeur Troubles du développement : Geuze, R.-H. (2005). <i>Le trouble de l'acquisition de la coordination: évaluation et rééducation de la maladresse chez l'enfant</i> . Marseille : Solal. Lussier, F., & Flessas, J. (2009). <i>Neuropsychologie de l'enfant: troubles développementaux et de l'apprentissage</i> . Paris : Dunod.		
10	<b>Enseignants</b>		
	Cevey-Macherel Manon Diserens Karin Genet Catherine Holzer Laurent Kaiser Marie-Laure Kardous Ghazi Kolly Stéphane Kühne Nicolas Mayor Dubois Claire Newman Christopher Ray-Kaeser Sylvie Revaz Sylvie Thommen Coletti Evelyne Thonney Jacques Vacataire Vacataire2 Vacataire3		

## Descriptif de module

**Domaine HES-SO :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Pathologies physiques et psychiques</b>	<b>2014-2015</b>
---	---------------------------	--	------------------

**Nom du responsable de module \***  
RAY-KAESER Sylvie

**Descriptif validé le \***  
25.08.2014

**Descriptif validé par \***  
MEYER Sylvie

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1 Intitulé du module		Performances dans les AVQ et les habiletés physiques		2014-2015	
<b>Code</b> S.ER.SO.1216.F.14	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
2 <b>Organisation</b>		<b>Crédits ECTS *</b> 10 ECTS	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français		
3 <b>Prérequis</b>					
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre					
<b>Autres prérequis</b>					
4 <b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>					
<b>Compétences visées</b>					
<p>Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé dont l'activité est centrée sur le client et en tant que spécialiste de l'occupation et de la participation sociale.</p> <p>Ab2 Développer avec l'usager un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société.</p> <p>Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.</p> <p>Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'usager et aménager l'environnement.</p> <p>Bb2 S'exprimer de manière claire et compréhensible et adapter ses techniques de communication aux besoins des clients.</p> <p>Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager-ère-s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.</p>					
<b>Buts:</b>					
<p>Distinguer différentes approches notamment celles de rééducation (remédiation), de maintien, de compensation (adaptation/réadaptation) et de prévention.</p> <p>Appliquer les concepts de la biomécanique à l'analyse de postures et de mouvements de la vie quotidienne.</p> <p>Expliquer les différentes modalités d'intervention pour la prévention et le traitement des escarres.</p> <p>Sélectionner et adapter un fauteuil roulant et des aides à la posture, permettre l'apprentissage de leur utilisation.</p> <p>Appréhender les difficultés dans les AVQ et les AIVQ des personnes en présence de différentes déficiences (essentiellement motrices, sensibles, sensorielles, douleur, fatigue ou de tolérance à l'effort limitée associées ou non à des déficiences cognitives).</p> <p>Expliquer les procédures d'évaluation des principales AVQ et AIVQ.</p> <p>Choisir des instruments de mesure valides des performances.</p> <p>Décrire les différentes caractéristiques (principes et techniques) des modèles de pratiques en neuroéducation/neuroadaptation et du cadre de référence biomécanique.</p> <p>Proposer des interventions adaptées de rééducation (remédiation), de maintien, d'adaptation et de prévention adaptées à des situations vécues par des personnes qui présentent différentes déficiences (essentiellement motrices, sensibles, sensorielles, douleur, fatigue ou de tolérance à l'effort limitée associées ou non à des déficiences cognitives).</p>					

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1 <b>Intitulé du module</b>	<b>Performances dans les AVQ et les habiletés physiques</b>	<b>2014-2015</b>
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>		
<b>Unité 1. Approches et modèles d'intervention, 1 ECTS</b> (M. Bertrand Leiser, M. Jaques)		
<b>Unité 2. Posture, mouvement et déplacement, 3 ECTS</b> (M. Bertrand, F. Chiren, C. Genet, M. Jacques, N. Perret + vacataire)		
<b>Unité 3. Activités de la vie quotidienne (AVQ) et activités instrumentales de la vie quotidienne (AIVQ), 2 ECTS</b> (M. Bertrand Leiser, C. Genet + vacataire)		
<b>Unité 4. Interventions auprès de populations spécifiques, 4 ECTS</b> (M.-P. Assimacopoulos, M. Bertrand Leiser, M.-P. Christiaen, J. Corpataux, V. Ducommun, F. Francescotti-Paquier, M. Monin, D. Nicolet, M. Steffen)		
<b>Modalités pédagogiques générales:</b> 150 périodes Cours ex-cathedra, lectures, exercices, expérimentations. Tous les ateliers sont obligatoires.		
<b>Unité 1. Approches et modèles d'intervention</b> 14 périodes Approches d'intervention (2) Aides techniques (2) Apprentissage moteur (4) Cadre de référence biomécanique (2) Modèles de pratiques en neurologie (4)		
<b>Unité 1 - Modalités pédagogiques spécifiques</b> Cours ex-cathedra. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.		
<b>Unité 2 - Posture, mouvement et déplacement</b> 52 périodes Eléments de biomécanique (2) Posture et mouvement: généralités (2), observation (2), position assise (4) Equilibre: Définition (2), observation (2), instruments de mesure (4). Marche: Cycle de marche (1), observation (1), aides techniques à la marche (4). Transferts: Utilisation d'aides techniques aux transferts (4), analyses de situations de manutention (8). Positionnement: Positionnement adapté et prévention des escarres (8). Fauteuil roulant: Sens et fonctions du FR, processus d'attribution, aspects fonctionnels (10).		
<b>Unité 2 - Modalités pédagogiques spécifiques</b> Cours ex-cathedra, lectures, exercices, expérimentations. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.		
<b>Unité 3 - Activités de la vie quotidienne (AVQ) et activités instrumentales de la vie quotidienne (AIVQ)</b> 32 périodes AVQ et AIVQ: Evaluation des performances, Aménagement/adaptation de la tâche et de l'environnement, Apprentissage, Analyses de situations d'AVQ et D'AIVQ. Nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC): Evaluation des performances, Technologies existantes et d'adaptation de matériel, de tâche et d'environnement, Analyses de situations d'utilisation des NTIC.		
<b>Unité 3 - Modalités pédagogiques spécifiques</b> Cours ex-cathedra, lectures, exercices, expérimentations. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.		
<b>Unité 4 - Interventions auprès de populations spécifiques</b> 50 périodes Pratique auprès de personnes ayant eu un AVC: Phases / Itinéraire clinique, incapacités, instruments de mesure et interventions (6). Pratique auprès de personnes ayant eu un TCC: Incapacités, instruments de mesure et interventions (2). Pratique auprès de personnes ayant la maladie de Parkinson: Incapacités, instruments de mesure et interventions (4). Pratique auprès de personnes ayant la sclérose en plaques et auprès de personnes ayant la sclérose amyotrophique: Incapacités, instruments de mesure et interventions (2). Pratique auprès de personnes avec des affections des membres inférieurs (Fracture MI, prothèse MI, amputation): Incapacités, instruments de mesure et interventions (4). Pratique auprès de personnes qui chutent (4). Pratique auprès de personnes avec des problématiques rachidiennes et auprès de personnes ayant la fibromyalgie: prévention, incapacités, instruments de mesure et interventions (4). Pratique auprès de personnes sourdes et malentendantes: sensibilisation, dépistage, communication (général, langage des signes, langage parlé complété, lecture labiale), aides techniques, adaptation de l'environnement (12). Pratique auprès de personnes aveugles et malvoyantes: sensibilisation, dépistage, accompagnement, aides techniques, adaptation de l'environnement (12).		
<b>Unité 4 - Modalités pédagogiques spécifiques</b> Cours ex-cathedra, lectures, exercices, expérimentations. Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.		

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

**1 Intitulé du module** **Performances dans les AVQ et les habiletés physiques** **2014-2015**

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

**Buts de l'évaluation**

Vérifier la compréhension des concepts, modèles et procédures vus en cours. Vérifier la capacité à énoncer les caractéristiques spécifiques des démarches d'intervention et à en proposer pour des personnes qui présentent des incapacités et des limitations de participation dans les AVQ et AIVQ liées à des déficits moteurs, sensitifs ou sensoriels ou encore à une tolérance à l'effort limitée et qui peuvent présenter aussi des troubles cognitifs associés.

**Forme**

Unités 1 et une partie de l'unité 4 (sauf partie sur la pratique auprès de personnes sourdes et malentendantes) : Examen écrit individuel d'une durée de 3h30 en semaine 27. La note obtenue compte pour 4/10 de la note du module.

Unité 2: Examen oral individuel de 15 minutes en semaine 27. La note obtenue compte pour 3/10 de la note du module.

Unité 3 : Evaluation au fil des cours sur la base des exercices présentés et rendus. La note obtenue compte pour 2/10 de la note du module.

Présence obligatoire. En cas d'absence, 0 attribué sauf certificat médical.

Unité 4 : Dossier pour la partie sur la pratique auprès de personnes sourdes et malentendantes : Dossier à rendre le lundi de la semaine 27. La note obtenue compte pour 1/10 de la note du module.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**8 Remarques**

En première session, toute note inférieure à E au module (4.0) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session. Les examens écrits et oraux sont refaits en semaine 37. La modalité de remédiation de la partie sur la pratique auprès des personnes sourdes et malentendantes est un examen oral de 15 minutes en semaine 37.

Les exercices sont complétés ou corrigés pour la semaine 37. En remédiation, toute note inférieure à 4.0 entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4.0 en première session entraîne un F, l'échec du module répété, et l'arrêt de la formation.

**9 Bibliographie**

Référence principale:

McHugh Pendleton H., & Schultz-Krohn W. (Eds), (2013). *Pedretti's occupational therapy: practice skills for physical dysfunction*, St. Louis: Mosby Elsevier.

Autres références:

Armstrong W., Borg J., Krizack M., Lindsley A., Mines K., Pearlman J., Reisinger K., & Sheldon S. (2008). *Guide pour les services de fauteuils roulants manuels dans les régions à faibles revenus*. Genève: Organisation Mondiale de la Santé. Récupéré de: [http://whqlibdoc.who.int/publications/2008/9789242547481\\_fre.pdf](http://whqlibdoc.who.int/publications/2008/9789242547481_fre.pdf)

Boyanov B. (2009). *Manuel pratique de mobilisation: Comment éviter les lombalgies ?* Paris: Masson.

Dotte P. (2009). *Méthode de manutention des malades: Ergomotricité dans le domaine du soin*. Paris: Maloine.

Engström B. (2009). *L'assise ergonomique*. Grenoble: Format Edition.

Jaques M. & Chantraine, A. (2013, à paraître). Le fauteuil roulant. In A. Chantraine (Ed), *Rééducation neurologique* (pp.). Paris: Edition Arnette.

Ravaud J.-F., Lofaso F., & Lepoutre, F. X. (Eds). (2008). *Le fauteuil roulant*. Actes des 21e entretiens de la Fondation Garches. Paris: Frison Roche.

Valdenaire R. & Yi D. (2010). *Manutention de personnes et ergonomie: Techniques classées par degrés d'autonomie du patient*. Paris: Estem.

**10 Enseignants**

Bertrand Leiser Martine  
Genet Catherine  
Perret Nicolas

**Nom du responsable de module \***

GENET Catherine

**Descriptif validé le \***  
05.09.2014

**Descriptif validé par \***  
MEYER Sylvie

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé

Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module		Habiletés sociales et éducatives		2014-2015
<b>Code</b> S.ER.SO.1217.F.14	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> 6 ECTS	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français			
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>Compétences visées</b>				
<b>Bb1</b> Etablir une relation thérapeutique centrée sur le client et s'engager avec respect dans des échanges productifs.				
<b>Bb2</b> S'exprimer de manière claire et compréhensible et adapter ses techniques de communication aux besoins des clients.				
<b>Eb1</b> Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.				
<b>Eb3</b> Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager-ère-s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.				
<b>Fb3</b> Transmettre son savoir spécifique aux usager-ère-s, à l'équipe ou à d'autres personnes concernées.				
<b>Buts</b>				
Utiliser les techniques et outils de communication, de la relation individuelle, et des relations groupales.				
Apprendre à faire le choix raisonné de stratégies communicationnelles en fonction de la situation et du style relationnel de l'usager.				
Comprendre les bases théoriques et pratiques de l'approche motivationnelle.				
Etre capable d'appliquer les principes guidant la planification et l'organisation des groupes d'usagers en ergothérapie.				
Savoir intégrer la démarche de groupe des composantes réflexives et expérientielles en lien avec la construction de scénarios d'activités.				
Comprendre l'intérêt des théories de l'apprentissage pour choisir l'approche pédagogique la plus pertinente à mettre en place avec l'usager lors des séances en ergothérapie.				
Connaître des outils spécifiques d'éducation du patient et réaliser une démarche éducative avec les outils pédagogiques appropriés.				

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Santé

Filière : Ergothérapie

1 Intitulé du module	Habilités sociales et éducatives	2014-2015
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>		
Unité 1. Habiletés en communication, 2 ECTS (B. Dayez, F.-M. Scherrer, S. Tétreault)		
Unité 2. Facilitation et dynamique de groupe, 2 ECTS (S. Tétreault, S. Ray-Kaeser, M. Perriraz-Boury)		
Unité 3. Education du patient, 2 ECTS (M. Monin)		
<b>Modalités pédagogiques générales</b>		
Cours ex-cathedra (comprenant des ressources variées, dont multimédia)		
Exercices, jeu de rôle et simulation		
Vidéos		
Etudes dirigées, lectures		
<b>Unité 1. Habiletés en communication</b>		
Permettre à l'étudiant de connaître sa manière de communiquer et d'explorer ses réactions face à des situations de comportements difficiles (16 périodes),		
Reconnaître et comprendre les processus relationnels qui favorisent le changement et expérimenter des outils issus de l'approche motivationnelle (8 périodes),		
Expérimenter l'utilisation de soi lors de l'établissement d'une communication non-violente avec l'autre (8 périodes).		
<b>Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques</b>		
Cours ex-cathedra; exercices en groupe et analyse de vidéos; expérimentation.		
Présence obligatoire.		
<b>Unité 2. Facilitation et dynamique de groupe</b>		
Identifier les caractéristiques du groupe comme modalité en ergothérapie (8 périodes),		
Apprendre à planifier et animer des groupes d'usagers en intégrant des démarches réflexives et expérientielles (12 périodes),		
Expérimenter la construction de scénarios d'activités groupales et l'utilisation d'outils d'animation de groupe (14 périodes).		
<b>Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques</b>		
Cours ex-cathedra; exercices en groupe; expérimentation.		
Présence obligatoire.		
<b>Unité 3. Education du patient</b>		
a) Education/pédagogie (12 périodes)		
Les théories de l'apprentissage avec les approches béhavioriste (Pavlov), comportementale, constructiviste (Piaget) et socio-constructivisme (Vygotski),		
Les différents styles d'apprentissage,		
La typologie de Kolb,		
Les différentes relations thérapeutiques (relation d'apprentissage, pédagogique et didactique).		
b) Education thérapeutique du patient (16 périodes)		
Fondement de l'éducation thérapeutique du patient,		
Processus et démarche de l'éducation thérapeutique du patient,		
La démarche éducative.		
<b>Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques</b>		
Cours ex-cathedra; exercices en groupe; expérimentation.		
Présence obligatoire.		
<b>6 Modalités d'évaluation et de validation *</b>		
<b>Buts de l'évaluation</b>		
Vérifier que les étudiants soient capables d'appliquer les techniques de communication, groupales éducatives et pédagogiques enseignées.		
<b>Unité 1. Habiletés en communication (2 ECTS)</b>		
L'évaluation de cette unité se basera sur un travail, soit : la présentation d'un travail (oral et écrit) en équipe de trois étudiant-e-s sur l'analyse d'une activité de communication (examen semaine no 19 ou 20).		
La note de l'unité sera la moyenne des deux travaux.		
La note obtenue compte pour 1/3 de la note du module.		
<b>Unité 2. Facilitation et dynamique de groupe (2 ECTS)</b>		
L'évaluation de cette unité se basera sur un travail, soit : la construction d'un dossier qui comportera selon des critères précis : l'analyse de la dynamique de deux groupes (un comme animateur, l'autre comme participant). Des fiches d'évaluation seront à remplir lors des deux activités de groupe (semaines 12 à 19).		
La note de l'unité sera la moyenne des deux travaux des résultats des fiches.		
La note obtenue compte pour 1/3 de la note du module.		
<b>Unité 3. Education du patient (2 ECTS)</b>		
Présentation orale en groupe de la démarche éducative ou de conseil réalisée au fil du cours.		
La note obtenue compte pour 1/3 de la note du module.		
<b>7 Modalités de remédiation *</b>		
<input checked="" type="checkbox"/> remédiation possible	<b>7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>	
<input type="checkbox"/> pas de remédiation	<input type="checkbox"/> remédiation possible	
<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation	
	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	
<b>Autres modalités de remédiation</b>		
L'échec de l'unité 1 ou 3 entraîne une remédiation sous la forme d'un dossier écrit dont le sujet est déterminé par le professeur de l'unité enseignée et est rendu à la semaine 37.		
L'échec de l'unité 2 entraîne une remédiation en semaine 37 sous forme d'un examen oral avec tirage au sort de la question.		

## Descriptif de module

**Domaine HES-SO :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1 <b>Intitulé du module</b>	<b>Habiletés sociales et éducatives</b>	<b>2014-2015</b>
<p><b>8 Remarques</b> En première session, toute note inférieure à E au module (4.0) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point). Le cas échéant, la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1re session. En remédiation, toute note inférieure à 4.0 entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4.0 en première session entraîne un F, l'échec du module répété, et l'arrêt de la formation.</p>		
<p><b>9 Bibliographie</b> Cole, M.B. (2012). <i>Group dynamics in occupational therapy. The theoretical basis and practice application of group intervention</i>. Thorofare, NJ : Slack. D'Ansembourg, T. (2004). <i>Cessez d'être gentil, soyez vrai ! Être avec les autres en restant soi-même</i>. Paris, FR : Edition de l'Homme. De Peretti, A., Legrand, J.A., &amp; Boniface, J. (1994). <i>Techniques pour communiquer</i>. Paris, FR : Hachette Publications. Gatto, F., Garnier, A., &amp; Viel, E. (2007). <i>Education du patient en kinésithérapie</i>. Paris, FR : Sauramps Médical. Golay, A., Lagger, G., &amp; Giordan, A. (2011). <i>Comment motiver le patient à changer ?</i> Paris, FR : Maloine. Hagan, L., &amp; Bujold, L. (2011). <i>Eduquer à la santé. L'essentiel de la théorie et des méthodes</i>. Québec, QC : Presses de l'Université Laval. Leclerc, C. (1999). <i>Comprendre et construire les groupes</i>. Québec, QC : Presses de l'Université Laval. Mucchielli, R. (1999). <i>Communications et réseaux de communication. Pour accroître l'efficacité dans l'entreprise</i>. Paris, FR : ESF éditeur. Purtilo, R., Haddad, A., &amp; Doherty, R. (2014). <i>Health professional and patient interaction</i> (8th éd.). St-Louis, MI : Elsevier. Rosenberg, M. (2005). <i>Les mots sont des fenêtres (ou bien ce sont des murs). Introduction à la communication non-violente</i>. Paris, FR : Edition La Découverte. Rosenberg, M. (2006). <i>Dénouer les conflits par la communication non-violente</i>. Paris, FR : Edition Jouvence. Simon, D., Traynard, P.-Y., Bourdillon, F., Gagnayre, R., &amp; Grimaldi, A. (2009). <i>Education thérapeutique. Prévention et maladies chroniques</i>. Paris, FR : Masson. St-Arnaud, Y. (2008). <i>Les petits groupes. Participation et animation</i>. Montréal, QC : Gaétan Morin éditeur. Taylor, R.R. (2008). <i>The intentional relationship. Occupational therapy and use of self</i>. Turcotte, D., &amp; Lindsay, J. (2008). <i>L'intervention sociale auprès des groupes</i> (3e éd.). Montréal, QC : Gaétan Morin éditeur.</p>		
<p><b>10 Enseignants</b> Monin Michelle Perriraz-Bourry Magali Ray-Kaeser Sylvie Scherrer Florence Tétreault Sylvie Vacataire</p> <p><b>Nom du responsable de module *</b> Sylvie TETREAULT</p> <p><b>Descriptif validé le *</b> 04.12.2014</p> <p><b>Descriptif validé par *</b> Sylvie MEYER</p>		

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1 <b>Intitulé du module</b>		<b>Intégration 1</b>		<b>2014-2015</b>
<b>Code</b> S.ER.SO.1271.F.14	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> 4 ECTS	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français			
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<p><b>Ab2</b> Développer avec l'usager un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société</p> <p><b>Ab3</b> Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.</p> <p><b>Ab4</b> Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'usager et aménager l'environnement.</p> <p><b>Bb1</b> Etablir une relation thérapeutique centrée sur le client et s'engager avec respect dans des échanges productifs.</p> <p><b>Bb3</b> Communiquer efficacement - oralement, par écrit ou électroniquement - des informations relatives aux usagers, à ceux-ci, à leurs proches, à l'équipe, aux supérieurs et aux répondants des coûts.</p> <p><b>Eb1</b> Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.</p> <p><b>Eb3</b> Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager-ère-s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.</p> <p><b>Buts</b> Mener une démarche d'intervention simulée de la prescription à l'évaluation des résultats Documenter une intervention et communiquer à son sujet. Mobiliser dans une intervention les contenus des divers modules suivis et les mettre en relation. Réfléchir à sa propre manière d'agir en tant que thérapeute.</p>				
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>				
<b>Unité 1. Analyse de situations</b>				
Les caractéristiques contextuelles du client et de l'intervention. La condition de santé du client. Les informations nécessaires avant d'entrer en contact avec une personne. Les autres prestations. Le premier contact et l'établissement de la relation. Les modèles et cadres de référence pertinents à la situation. Le contenu, les moyens, la procédure d'évaluation. L'analyse des résultats de l'évaluation et la problématisation. Le rapport d'évaluation. Le plan d'intervention et la négociation des objectifs. L'organisation temporelle de l'intervention et les moyens utilisables. La relation et son développement au fil de l'intervention. La mise en œuvre de l'intervention dans les séances. la progression de l'intervention et la mesure des progrès du client. Les divers rôles professionnels assumés par l'ergothérapeute. La mesure et l'évaluation des résultats à la fin de l'intervention. La clôture de l'intervention et sa gestion administrative.				
<b>Modalités pédagogiques générales</b>				
Par groupe de trois supervisé-e-s par un-e ergothérapeute et un-e enseignant-e de l'école les étudiant-e-s répondent par écrit à des questions concernant des vignettes cliniques. Au cours du semestre et dans les semaines d'examen, 6 séminaires permettent aux étudiant-e-s de progresser dans une intervention simulée et aux enseignant-e-s d'évaluer les réponses apportées par les étudiant-e-s.				
<b>Présence obligatoire</b>				

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Ergothérapie

1 **Intitulé du module** **Intégration 1** **2014-2015**

6 **Modalités d'évaluation et de validation \***

**Buts de l'évaluation**

Vérifier la capacité des étudiant-e-s à:

Mener une démarche d'intervention simulée de la prescription à l'évaluation des résultats

Documenter une intervention et communiquer à son sujet.

Mobiliser dans une intervention les contenus des divers modules suivis et à les mettre en relation.

Réfléchir à sa propre manière d'agir en tant que thérapeute.

**Forme**

Evaluation au fil du cours, les questions dont les réponses sont jugées insatisfaisantes (inférieure à 3.75) sont corrigées à mesure.

Les réponses non fournies sont notées 0; les réponses rendues au delà du délai sont notées 1.

Les étudiant-e-s d'un groupe obtiennent toutes et tous la même note pour autant qu'ils ou elles soient présent-e-s au séminaire. Toute absence au séminaire enlève 2 points à la note du séminaire peu importe la raison, y compris lorsque l'absence est certifiée.

Quelle qu'en soit la raison, l'absence de l'étudiant-e à 3 séminaires ou plus entraîne l'échec du module pour cet-te étudiant-e.

7 **Modalités de remédiation \***

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

8 **Remarques**

9 **Bibliographie**

10 **Enseignants**

**Nom du responsable de module \***

Sylvie MEYER

**Descriptif validé le \***

15.08.2014

**Descriptif validé par \***

Sylvie MEYER